Comité Central d'Entreprise Ordinaire, 7 décembre 2011

Déclaration FO sur la synthèse des financements publics ou parapublics reçus par Renault en 2010 et prévus en 2011

Avant toute position, un commentaire s'impose.
« Les entreprises du CAC 40 payent en moyenne 8% d'impôt sur les sociétés contre 33% normalement. Une entreprise du CAC 40 sur 4 ne paye pas d'impôt sur les sociétés.
Renault profite de ces exonérations en « bon élève » de la classe avec une imposition moyenne inférieure à 3% »
Voilà qui est fait.

Pour FO, les éléments présentés font état de sommes importantes impactant les différents niveaux des résultats de l'entreprise qui, comme tout le monde le sait, bénéficient à tous les salariés.
Pourquoi Renault constructeur national ayant sa « base » en France, devrait-il refuser des fonds publics alors que des constructeurs extranationaux en bénéficient au moins autant, sinon plus.

FO, votera POUR ce projet.

Comité de Coordination FO Renault France 119 rue du Point du Jour 92 100 Boulogne-Billancourt
Tél : + 33 (1) 76 84 14 73 - Fax : + 33 (1) 76 84 14 74 – Courriel : fo.central@renault.com
Internet : www.fo-renault.com